

Exercice 1995 - Décision d'octroi et de versement de subventions et participations

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le décret n° 83.16 du 13 janvier 1983 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes prévoit notamment qu'en matière de subvention, le paiement est subordonné à une décision de l'autorité compétente. Cette décision peut être une délibération du Conseil Municipal, le budget (budgets primitifs et supplémentaires, budgets principal et annexes, états annexes) constituant une délibération.

Le vote du budget primitif 1995 interviendra, comme ce fut le cas ces dernières années, au cours du premier trimestre 1995.

Aussi, pour permettre le versement :

- des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions passées par la commune,

- de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct,

le Conseil Municipal est appelé à décider d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, les subventions et participations suivantes :

Imputations	Libellés	Montant crédits projet BP 1995	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
914 130 90013 47030	INVESTISSEMENT Subventions d'équipement - Foyer des Jeunes Travailleurs	500 000,00	200 000,00	200 000,00	Foyer des Jeunes Travailleurs	Versement sur note de service
925 1 189 00516 20200	Dettes communales résultant d'autres engagements - Autres dettes à long et moyen terme - Domaine des finances (rentes viagères)	207 000,00	47 700,00	14 899,11 32 768,40	BENOIT Georges Mme CHASSARD	à l'échéance 01/02/95 à l'échéance 1/01/95 : 10 922,80 à l'échéance 1/02/95 : 10 922,80 à l'échéance 1/03/95 : 10 922,80
925 5 180 00516 20200	Autres mouvements de créances, titres - Dette pour subvention d'équipement à verser en annuités - Domaine des finances	955 000,00	11 200,00	11 168,19	Parc des Expositions et des Congrès	à l'échéance 31/01/95
	FONCTIONNEMENT					
931 1 657 20400	Rémunérations et charges - Subventions	2 025 700,00	1 000 000,00	1 000 000,00	COS	Subvention pour activités diverses
940 31 657 00200	Fêtes publiques et cérémonies - Subventions	260 000,00	260 000,00	260 000,00	Comité des Fêtes	Organisation du carnaval de février 95
944 6 657 21100	Garderies de vacances - Subventions	1 425 000,00	450 000,00	400 000,00 50 000,00	Association des Francas Patronage (écoles latèques)) Versement sur note) du service
945 180 657 92038 20300	Encouragement aux sports amateurs - Subventions Sport Nautique Bisontin	150 000,00	150 000,00	150 000,00	Sport Nautique Bisontin	
945 180 691 90012 20300	Encouragement aux sports amateurs - Sports de haut niveau Contrats d'objectifs	3 342 000,00	609 990,00	609 990,00	BBC - BRC Foot - ESBM - ESBF - BHC - ASQP	Contrat d'objectifs - Application de la délibération du Conseil Municipal du 27/06/94 (203 330 F par mois)
945 24 657 00201	Harmonie Municipale - Subventions	81 200,00	20 300,00	20 300,00	Harmonie Municipale	Subvention pour fonctionnement : premier trimestre 1995

Imputations	Libellés	Montant crédits projet BP 1995	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
945 25	41026 Activités théâtrales - Subventions	3 660 000,00	2 081 000,00	1 480 003,65	Lionel PATRICK	Activité lyrique - Convention échéance 1/02/95 - Délégation 13/12/93
				600 000,00	Didier BRUNEL	Activité lyrique - Convention - Délégation 12/12/94 - Acompte de 30 % sur subvention 2 MF échéance 01/09/95 - Versement sur note du service
945 25	41050 Salles de spectacles - Subventions	5 597 541,00	2 758 000,00	2 021 922,00	Association Espace Besançon Planaoise	Convention échéance 1/02/95 : même montant que 1994
				735 488,00	CDN Compagnie LOYON	Convention échéance 1/02/95 : même montant que 1994 Versement sur note du service
945 90	47030 Animation de quartiers - Subventions	620 000,00	160 000,00	80 000,00	MJC Besançon - Loutelet	Convention - Versement sur note du service
				80 000,00	FONJEP (participation au traitement du Directeur MJC Besançon - Loutelet premier trimestre 1995)	Versement sur note du service
945 90 657 95005	47030 Animation de quartiers - Subventions - Développement Social Urbain	2 036 000,00	600 000,00	300 000,00	MJC Palente	Convention - Versement sur note du service
				300 000,00	Comité de Quartier Rosemont-Saint-Ferjeux	Convention - Versement sur note du service
945 91	20500 Vie associative - Vie des Quartiers - Subventions	736 505,00	736 505,00	736 505,00	Centre International de Séjour	Convention échéance 02/95
945 92	47040 Prévention - Subventions	426 625,00	100 000,00	100 000,00	ARETE	Versement sur note du service

Imputations	Libellés	Montant crédits projet BP 1995	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
945 92 657 95005 47040	Prévention - Subventions - Développement Social Urbain	2 260 000,00	405 000,00	405 000,00	ADDSEA	Convention du 23/12/92 - Versement sur note du service
951 0 657 92018 44000	Services sociaux - Frais communs - Subvention au CCAS - Conciergerie	796 145,00	199 035,00	199 035,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 95 - Versement mensuel de 66 345 F
951 4 657 89101 44000	Services pour enfants - Subvention au CCAS - Crèches collectives	14 099 937,00	3 524 985,00	3 524 985,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 95 - Versement mensuel de 1 174 995 F
951 4 657 89102 44000	Services pour enfants - Subvention au CCAS - Haltes-garderies	4 859 698,00	1 214 925,00	1 214 925,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 95 - Versement mensuel de 404 975 F
951 4 657 89104 44000	Services pour enfants - Subvention au CCAS - Crèches familiales	9 314 641,00	2 328 660,00	2 328 660,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 95 - Versement mensuel de 776 220 F
951 4 657 93013 44000	Services pour enfants - Subvention à l'Association Antenne Petite Enfance	522 008,00	130 500,00	130 500,00	Association Antenne Petite Enfance	Sur note service CCAS - Délibération du 12/12/94
951 4 657 93014 44000	Services pour enfants - Subvention à la Maison Verte	500 000,00	125 000,00	125 000,00	Association La Maison Verte de Besançon	Sur note service CCAS - Délibération du 12/12/94
951 51 657 89103 44000	Services pour enfants - Subvention au CCAS - CIESF	4 869 270,00	1 217 325,00	1 217 325,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 95 - Versement mensuel de 405 775 F

Imputations	Libellés	Montant crédits projet BP 1995	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
951 0 657 89105 44000	Frais communs - Contingent et subvention au CCAS - Services généraux	40 602 486,00	8 677 455,00	8 677 455,00	CCAS	Subvention pour fonctionnement premier trimestre 95 - Versement mensuel de 2 892 485 F
955 9 657 20500	Autres aides sociales - Subventions	851 991,00	255 000,00	200 000,00	Centre d'Amélioration du Logement	Versement sur note du service
961 0 657 47020	Expansion économique régionale - Subventions	1 169 289,00	250 000,00	55 000,00	Office de Retraite des Personnes Agées de Besançon	Versement sur note du service
	Total général	101 868 035,00	27 512 580,00	27 510 929,35	Mission Locale pour l'Emploi	Versement sur note du service - Convention du 18/12/89

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.